


 CONSEIL  
DE TUTELLE

 Distr.  
GENERALE  
T/PET.5/631  
22 juin 1955  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

 PETITION DE M. ANTOINE KOUNDJI (KWANEIDZE) CONCERNANT  
LE CAMEROUN SOUS ADMINISTRATION FRANCAISE

(Distribuée conformément à l'article 85 et à l'article complémentaire F du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

 Antoine Kwaneidze  
C/o Joseph Ngwana (Chef étranger)  
N.A. SCHOOL, NYASSOQ  
KUMBA  
CAMEROUN BRITANNIQUE  
NIGERIA

6 juin 1955

 A Monsieur le Secrétaire du  
Conseil de tutelle de l'ONU,  
Lake-Success,  
Etats-Unis d'Amérique.

Monsieur,

Le mardi 31 mai 1955, l'Autorité administrante française du Territoire sous tutelle du Cameroun a fait entrer des troupes dans notre village, la mission catholique de Lalla, dans la région de Mongo, Nkong-Samba. Ma maison a été entièrement détruite et tous mes effets confisqués, sous prétexte que je suis membre de l'UPC, organisation qui recherche l'indépendance du Cameroun en dehors de l'Union française. Ma femme et deux de mes jeunes enfants se sont enfuis dans la forêt et moi, je me suis réfugié avec mon fils aîné dans le Territoire sous tutelle britannique du Cameroun britannique. Dieu seul sait ce que ma femme et mes deux enfants sont devenus. Je ne puis dire à présent si je les reverrai jamais car le Gouvernement français cherche à exterminer tous les membres de l'UPC et leurs familles. Des soldats traquent les indigènes qui sont abattus sans pitié, comme des bêtes sauvages.

Actuellement, le but du Gouvernement français est double : 1) il cherche à exterminer tous les membres de l'UPC et leurs familles avant l'arrivée, en novembre prochain, de la Mission de visite de l'ONU, qui doit procéder à un REFERENDUM pour déterminer les vœux de la population en ce qui concerne l'INDEPENDANCE et l'UNIFICATION des deux Camerouns; 2) il cherche à inspirer l'effroi et la terreur par des exécutions sommaires, afin d'éviter à jamais la formation de quelque autre parti politique qui aurait pour but principal l'indépendance et l'unification du Cameroun. Ceci permettra ensuite au Gouvernement français d'incorporer le Territoire sous tutelle du Cameroun dans l'Union française, ce qui est contraire à la disposition de l'Article 76 de la Charte des Nations Unies, qui prévoit l'indépendance ou l'autonomie pour tous les Territoires sous tutelle.

Le Gouvernement français réalise ses desseins diaboliques par les stratagèmes suivants : a) des membres éminents de l'UPC sont abattus ouvertement et sans merci; b) certains membres de l'UPC sont envoyés en exil, vers des lieux inconnus; c) de nombreux "Quislings" reçoivent chacun 10.000 francs pour désigner les maisons des membres de l'UPC; ces maisons sont immédiatement incendiées et leurs occupants massacrés; d) de nombreux secrétaires de l'UPC ont été exécutés ou exilés vers des lieux inconnus. Nul ne sait s'ils sont tués en exil; e) des chefs importants ont été arrêtés et bannis pour avoir refusé de désigner, pour de l'argent, les maisons des membres de l'UPC.

Les atrocités perpétrées par le Gouvernement français à l'égard des indigènes dépassent tout ce que l'on peut imaginer. Songez au règne de la terreur et de la guillotine en France pendant la Révolution française de 1789; imaginez la barbarie d'Hitler déchaînée contre les Juifs et les habitants de l'Europe occupée pendant la deuxième guerre mondiale, et ajoutez-y la cruauté impitoyable avec laquelle les Français répriment toute révolte dans leurs colonies. Il n'est pas exagéré de dire que la situation dans le Cameroun français d'aujourd'hui est pire que toutes ces tragédies dont l'humanité a été témoin.

Conformément aux dispositions de la Charte de l'ONU, qui donne aux indigènes d'un Territoire sous tutelle le droit de présenter des pétitions au Conseil de tutelle de l'ONU, je m'adresse humblement à vous pour demander une prompte enquête et réparation. Je désirerais, en particulier, que l'enquête porte sur les points suivants :

a) Le sort de ma ferme et de ses deux enfants. b) La restitution de ma maison et de mes effets, dont la liste se trouve ci-jointe. c) La possibilité, pour moi, de retourner dans ma patrie pour y rejoindre ma famille, car je suis à présent réfugié au Cameroun sous tutelle britannique. Il est plus aisé d'imaginer que de dépeindre ma triste situation. c) La tension politique, l'anarchie générale et la cruauté impitoyable avec laquelle l'Autorité administrante fait face à la situation, exigent une intervention immédiate et des mesures positives de la part du Conseil de sécurité des Nations Unies. Sinon, la situation au Cameroun français peut soit évoluer vers une révolte comme celle des "Mau Mau" du Kenya, soit plonger le monde dans une troisième guerre mondiale, ce qui, je crois, n'est le vœu ni de la France ni d'aucune nation civilisée, dans cette ère de la bombe atomique et de la bombe à hydrogène. Cela signifierait certainement, ce qu'à Dieu ne plaise, la fin de la Civilisation.

Vive l'ONU !

Signé : ANTOINE KOUNDJI

Actuellement, le but du Gouvernement français est double : 1) il cherche à exterminer tous les membres de l'UPC et leurs familles avant l'arrivée, en novembre prochain, de la Mission de visite de l'ONU, qui doit procéder à un REFERENDUM pour déterminer les vœux de la population en ce qui concerne l'INDEPENDANCE et l'UNIFICATION des deux Camerouns; 2) il cherche à inspirer l'effroi et la terreur par des exécutions sommaires, afin d'éviter à jamais la formation de quelque autre parti politique qui aurait pour but principal l'indépendance et l'unification du Cameroun. Ceci permettra ensuite au Gouvernement français d'incorporer le Territoire sous tutelle du Cameroun dans l'Union française, ce qui est contraire à la disposition de l'Article 76 de la Charte des Nations Unies, qui prévoit l'indépendance ou l'autonomie pour tous les Territoires sous tutelle.

Le Gouvernement français réalise ses desseins diaboliques par les stratagèmes suivants : a) des membres éminents de l'UPC sont abattus ouvertement et sans merci; b) certains membres de l'UPC sont envoyés en exil, vers des lieux inconnus; c) de nombreux "Quislings" reçoivent chacun 10.000 francs pour désigner les maisons des membres de l'UPC; ces maisons sont immédiatement incendiées et leurs occupants massacrés; d) de nombreux secrétaires de l'UPC ont été exécutés ou exilés vers des lieux inconnus. Nul ne sait s'ils sont tués en exil; e) des chefs importants ont été arrêtés et bannis pour avoir refusé de désigner, pour de l'argent, les maisons des membres de l'UPC.

Les atrocités perpétrées par le Gouvernement français à l'égard des indigènes dépassent tout ce que l'on peut imaginer. Songez au règne de la terreur et de la guillotine en France pendant la Révolution française de 1789; imaginez la barbarie d'Hitler déchaînée contre les Juifs et les habitants de l'Europe occupée pendant la deuxième guerre mondiale, et ajoutez-y la cruauté impitoyable avec laquelle les Français répriment toute révolte dans leurs colonies. Il n'est pas exagéré de dire que la situation dans le Cameroun français d'aujourd'hui est pire que toutes ces tragédies dont l'humanité a été témoin.

Conformément aux dispositions de la Charte de l'ONU, qui donne aux indigènes d'un Territoire sous tutelle le droit de présenter des pétitions au Conseil de tutelle de l'ONU, je m'adresse humblement à vous pour demander une prompte enquête et réparation. Je désirerais, en particulier, que l'enquête porte sur les points suivants :

a) Le sort de ma femme et de ses deux enfants. b) La restitution de ma maison et de mes effets, dont la liste se trouve ci-jointe. c) La possibilité, pour moi, de retourner dans ma patrie pour y rejoindre ma famille, car je suis à présent réfugié au Cameroun sous tutelle britannique. Il est plus aisé d'imaginer que de dépeindre ma triste situation. c) La tension politique, l'anarchie générale et la cruauté impitoyable avec laquelle l'Autorité administrante fait face à la situation, exigent une intervention immédiate et des mesures positives de la part du Conseil de sécurité des Nations Unies. Sinon, la situation au Cameroun français peut soit évoluer vers une révolte comme celle des "Mau Mau" du Kenya, soit plonger le monde dans une troisième guerre mondiale, ce qui, je crois, n'est le vœu ni de la France ni d'aucune nation civilisée, dans cette ère de la bombe atomique et de la bombe à hydrogène. Cela signifierait certainement, ce qu'à Dieu ne plaise, la fin de la Civilisation.

Vive l'ONU !

Signé : ANTOINE KOUNDJI

Liste des effets qui m'ont été confisqués par le Gouvernement français  
le 31 mai 1955

---

1. Une grande armoire contenant les objets suivants : a) 28.000 francs en espèces; b) 12 assiettes émaillées; c) 22 verres; d) 2 douzaines de cuillers; e) une douzaine de fourchettes; f) 8 chemises; g) 4 pantalons de flanelle, noirs, gabardine et kakis; h) 2 culottes; i) une veste noire; l) une veste bleue; m) 2 paires de chaussures; n) un casque; o) 2 cravates. ]  
p) une petite armoire contenant des effets de ma ferme que je ne puis préciser. q) 2 valises; r) une malle contenant mes habits indigènes; s) t) 4 marmites en fer; u) 2 seaux; v) 2 grandes cuvettes; w) 25 petites cuvettes; x) une lampe à huile; y) 2 lanternes-tempête; z) 4 lits à planches; i) 5 fauteuils; ii) 8 chaises; iii) une glace; iv) 6 poules; v) un livre de paye pour mes ouvriers.

2. Trois de mes ouvriers, Michel Nkemagi, Siayin Etienne et Njemayi Joseph ont dû également s'enfuir et je ne peux donner un état de leurs effets.

Les livres de mon fils aîné, dont la liste est jointe.

Je ne puis donner un état des effets de ma ferme et de ses deux enfants.

Ma maison était construite en planches, avec un toit de zinc; elle mesurait 50 pieds sur 24.

Je suis, de mon métier, planteur de cacao, de café et de bananes. Je peux produire une tonne et demie de café par an, une tonne de cacao, et la vente des bananes me rapporte 60.000 francs par an.

J'ai à mon service 10 ouvriers : 3 logent avec moi et les 7 autres viennent travailler tous les jours.

Je vous donne ces détails pour vous donner une idée du rang que j'occupe dans notre village.

P/S 2 paires de bottes imperméables.

Géographie	-	500	Francs
Lecture	-	130	"
Langue française	-	130	"
Sciences	-	100	"
Paroissien romain	-	400	"
Carte scolaire	-	500	"
6 cahiers	-	60	"
Histoire	-	75	"
Total		1.895	"

JEAN DEUCANG C.M.I.

La liste ci-dessus est celle des objets qui ont été confisqués à mon fils.

-----